

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

MINISTERE DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE, DE L'INNOVATION ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION (MTNIMA)

Direction de l'Innovation

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

AMI N° 02/C/DINNOV/MTNIMA/2023

Etude pour la mise en place d'un fonds d'appui pour les incubateurs et Startups

Contexte et Objectifs

Le 26 mai 2021, le gouvernement a créé un département ministériel dédié à la Transformation Numérique, l'Innovation et la Modernisation de l'Administration (MTNIMA), dont l'objectif principal est d'assurer une transformation numérique rapide et sécurisée.

En outre, le projet de mise en place d'un fonds d'innovation s'inscrit dans le cadre de l'objectif du gouvernement pour mettre en place un écosystème favorable à l'émergence de startups à forte valeur ajoutée. Cet objectif s'inscrit également dans le cadre de l'agenda numérique 2022-2025, dont une des initiatives clés est de faire émerger des startups majeures et de champions du numérique dans le pays.

L'objectif est de recruter un cabinet pour la mise en œuvre d'une étude sur les mécanismes de financements de l'innovation afin d'accélérer le rythme de croissance de l'économie numérique à travers les startups et les PME et ce par la mise en place d'un environnement global favorable à l'innovation numérique et à l'entrepreneuriat technologique.

De manière spécifique, il s'agira pour le Cabinet retenu de :

- Identifier et recenser les mécanismes de financement dans le secteur du numérique ;
- Faire le benchmark des pays qui se démarquent par le développement de l'économie numérique et à économie similaire à la Mauritanie, par rapport au financement du numérique et de l'innovation ;
- Proposer des recommandations de nouveaux mécanismes de soutien et de financement de l'innovation à mettre en œuvre en Mauritanie ainsi que les modalités pratiques pour leur mise en œuvre ;
- Concevoir et mettre en place un fonds d'innovation.

Le MTNIMA invite les bureaux et cabinets admissibles et ayant une expérience avérée dans la réalisation de missions analogues à manifester leur intérêt pour fournir lesdits services.

La méthode de passation choisie est la Sélection basée sur la Qualification des Consultants (SQC) conformément au Règlement de Passation des Marchés.

Les bureaux et cabinet intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

Direction de l'innovation / MTNIMA

**Téléphone : +222 45 25 38 13 ; TVZ, Immeuble des Ministères N° 2 –
Nouakchott Mauritanie**

Courriel : ibtikar@mtnima.gov.mr / info@mtnima.gov.mr

1) Les manifestations d'intérêts écrites en langue française comprenant :

- une lettre de motivation signée ;
- un acte de groupement signé par les parties concernées, en cas de groupement ;
- la présentation du cabinet, leur organisation technique et managériale ;
- les références et les expériences dans le domaine ;
- la liste du personnel clé et leurs CV accompagnés des attestations des expériences déclarées.

2) Les manifestations d'intérêt doivent parvenir à l'adresse ci-dessous de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) au plus tard **le lundi 27 novembre 2023 à 11h00 (GMT)**.

3) Seront considérées uniquement les expériences attestées par les types de justificatif tel que :
i. une attestation du client **reconnu**, ii. une copie (au minimum) de la page de garde et de la page de signature du contrat ou iii. d'un document équivalant signé.

Adresse du dépôt des dossiers de manifestations d'intérêt :

**A l'attention du Président de la Commission de Passation des Marchés Publics
(CPMP/MTNIMA)**

Ilot ZRC, lot 418, Rue Moulaye El Hacen Ould Moctar El Hacen

Nouakchott Mauritanie Téléphone : +222 49 72 71 70

Courriel : cpmp-mtnima@mtnima.gov.mr

4) les candidatures envoyées par voie électronique doivent obligatoirement être suivies, au plus tard sept (7) jours après le délai de réception des soumissions, par un dossier en support papier en deux exemplaires dont une copie originale.

5) Les critères d'évaluation et le barème de notation y relatif, sont :

	Critères d'évaluation	Notation
1	Expertise du bureau d'étude	
1.1	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir au moins cinq ans d'existence (20 points) - Avoir au moins deux expériences dans l'exécution des missions semblables de préférence dans des pays subsahariens ou maghrébins (30 points) 	50
2	Qualification du personnel	
2.1	<p><i>Qualifications et expériences du chef de mission</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire d'un diplôme supérieur en gestion, administration des affaires, finance, économie ou diplôme apparenté (BAC+5) - Avoir capitalisé au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans son domaine - Avoir capitalisé au moins 5 ans d'expérience internationale dans la coordination ou la gestion des programmes et projets intervenant dans le domaine des finances - Avoir une expérience confirmée dans la réalisation des diagnostics et d'analyse des mécanismes de financement des PME - Avoir monté au moins un fonds pour le financement d'entreprises 	20
3.2	<p><i>Qualifications et expériences de l'expert en économie numérique :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire d'un diplôme supérieur en informatique, télécom, économie numérique ou diplôme apparenté (BAC+5) - Avoir capitalisé au moins 8 ans d'expérience professionnelle dans son domaine - Avoir capitalisé au moins 5 ans d'expérience internationale dans la définition ou le suivi de la politique publique dans le domaine de l'économie numérique - Avoir une connaissance avérée de l'écosystème d'innovation numérique en Mauritanie - Avoir une connaissance confirmée des modèles économiques du secteur du numérique 	15
3.3	<p><i>Qualification et expériences de l'expert juridique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire d'un diplôme supérieur en droit ou équivalent avec une spécialisation en droit du numérique (BAC+5 au moins) - Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans l'élaboration des règles juridiques applicables dans le secteur du numérique et/ou des finances - Posséder une expérience professionnelle spécifique en matière de création de fonds spéciaux - Avoir une excellente connaissance du cadre politique, social et juridique dans le secteur du numérique en Mauritanie - Posséder une expérience internationale dans la conduite des projets de transformation digitale 	15
	Total	100

En cas de sélection d'un consortium d'entreprises, une expérience antérieure de collaboration serait un atout supplémentaire.

(*) NB : les qualifications et les expériences des consultants (Bureaux) seront évaluées sur la base des expériences attestées.

Le consultant ayant atteint le score minimum de 70% et classé premier sera invité à soumettre une offre technique et financière.

En cas de consultants classés 1er ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre d'expériences similaires évalués au critère 1 sera sélectionné et si nécessaire au critère 2.1.

6) Le récapitulatif des expériences déclarées doit être présenté comme suit :

Ref	Periode	Intitulé de la Mission	Clients / Pays	Critère i	Critère i+1	Type de justificatif
1						
2						
i						

Termes de références pour l'étude pour la mise en place d'un fonds d'appui pour les incubateurs et Startups

I. CONTEXTE

La Mauritanie s'est engagée depuis plusieurs années dans une stratégie de développement du secteur de l'économie numérique notamment par la mise en place des préalables pour l'édification d'une société d'information au service du citoyen et servir du numérique comme levier de développement de l'économie nationale.

Effectivement, depuis 2012, plusieurs actions stratégiques ont été lancées par le gouvernement mauritanien, à cette fin, à savoir :

- Élaboration d'une stratégie nationale de modernisation de l'administration et des TICs 2012-2016, avec une actualisation en 2017 et un plan d'action pour la période 2020-2022.
- Élaboration d'une stratégie nationale de promotion du haut débit et de l'accès universel en 2019.
- Élaboration d'une stratégie eSanté 2017-2022 et actuellement en cours de mise à jour.
- Réalisation d'une concertation nationale en juillet 2021 en matière de numérique (Tachaour)
- Élaboration de « l'Agenda National de la Transition Numérique 2022-2025 » par le MTNIMA.
- Création de l'institut des métiers du numérique
- Mise en place du programme « Ibtikar » pour l'innovation
- Élaboration d'un nouveau cadre réglementaire visant à mettre en place un écosystème favorable à l'émergence de startups à forte valeur ajoutée (Startup-Act)
- Organisation de la première édition de Ibtikar Prize pour identifier et valoriser les projets et les startups innovants en Mauritanie.

Il est à préciser que la vision de l'Agenda National de la Transition Numérique 2022-2025 est déclinée en quatre orientations stratégiques et appuyées par trois leviers de mise en œuvre clé. Les quatre orientations stratégiques sont :

- Infrastructures Numériques
- Administration Numérique
- Appui à la transformation numérique sectorielle
- eBusiness & Innovation

Le dernier axe de cette stratégie vise à mettre en place et à développer un écosystème d'innovation actif et dynamique ainsi qu'un environnement favorable pour son éclosion. En effet, l'écosystème du numérique en Mauritanie commence à prendre forme depuis quelques années, à travers des structures de support et d'accompagnement à l'innovation, des startups et porteurs de projets à haute valeur ajoutée et un marché local certes encore timide mais à un grand potentiel de croissance.

Une composante importante et prioritaire capable d'accélérer le développement de cet écosystème, ce sont les mécanismes de financement du numérique et de l'innovation qui restent encore embryonnaire vu les traditions des structures de financement existantes sur le territoire Mauritanien.

C'est dans ce cadre que la MTNIMA a envisagé d'étudier les possibilités d'ajuster le mode de fonctionnement de mécanismes de financement existants à même de répondre aux besoins du secteur du numérique et de l'innovation dans le pays et de mettre en place un fonds spécial d'innovation destiné pour le financement de l'entrepreneuriat numérique, des startups, des projets innovants et éventuellement des projets de transformation numérique.

Les présents termes de référence vont permettre de définir les principales tâches attendues pour cette activité.

II. OBJET GENERAL

Recruter un cabinet pour la mise en œuvre d'une étude sur les mécanismes de financements de l'innovation afin d'accélérer le rythme de croissances de l'économie numérique à travers les startups et les PME et ce par la mise en place d'un environnement global favorable à l'innovation numérique et à l'entrepreneuriat technologique.

III. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE LA PRESTATION

De manière spécifique, il s'agira pour le Cabinet retenu de :

- Identifier et recenser les mécanismes de financement dans le secteur du numérique ;
- Faire le benchmark des pays qui se démarquent par le développement de l'économie numérique et à économie similaire à la Mauritanie, par rapport au financement du numérique et de l'innovation ;
- Proposer des recommandations de nouveaux mécanismes de soutien et de financement de l'innovation à mettre en œuvre en Mauritanie ainsi que les modalités pratiques pour leur mise en œuvre ;
- Concevoir et mettre en place un fonds d'innovation.

IV. DESCRIPTION DE LA MISSION DU CABINET

La mission, objet des présents Termes de Référence, est découpée en deux phases comme suit :

1. Phase 1 : analyse de l'existant et proposition d'ajustement des mécanismes de financements

Cette phase consiste à étudier la situation actuelle en Mauritanie par rapport à l'offre et la demande de financement notamment par rapport au domaine du numérique et de réaliser un Benchmark des pays émergents qui se distinguent dans ce sujet. Cette phase est composée de trois étapes, à savoir :

Étape 1 : Analyse de la situation actuelle de financement du numérique

- Identifier et recenser les outils et les mécanismes de financement existant (tous secteurs confondus) ainsi que les fonds disponibles et leurs conditions d'intervention (stade d'intervention par rapport à la maturité des projets, phase d'intervention par rapport au cycle de vie de l'entreprise, ticket minimum et maximum d'entrée selon le niveau de risques, etc.) ;
- Mesurer le taux d'exploitation de ces mécanismes et fonds pour financer des projets et des entreprises et la quote-part du secteur du numérique ;
- Mesurer le taux de spécialisation des personnels des établissements bancaires et financiers en charge du traitement des dossiers de financement présentés par les PME du secteur du numérique ;
- Mesurer et estimer le besoin en financement du secteur du numérique pour le développement de nouvelles entreprises, de nouvelles activités ou le positionnement sur de nouveaux marchés (startup et entreprises en création, PME en croissance, financement de projets spécifiques, etc.) et ce à travers une enquête auprès d'un échantillon représentatif des acteurs du numérique en Mauritanie ;

- Identifier les difficultés et les freins rencontrés par les entreprises du numérique pour accéder aux financements y compris les risques et les garanties nécessaires ;
- Recenser les critères et les exigences des financeurs par rapport au financement des entreprises numériques et le cas échéant, les arguments de leurs réticences à investir dans le domaine du numérique, et ce à travers des entretiens directs avec les bailleurs de fonds.

Étape 2 : Benchmarking international

- Identifier, en concertation avec l'équipe de suivi du présent projet, trois pays émergents avec une dynamique forte de l'économie numérique pendant les 5 dernières années qui ont eu un impact considérable en matière de création d'entreprises innovantes ;
- Analyser leurs mécanismes de financement du numérique, le degré d'efficacité de ces mécanismes et l'impact en matière de création d'entreprises, d'emplois et de valeurs :
 - Les principaux objectifs attendus et les indicateurs de réussite correspondants,
 - Les cibles d'entreprises visées,
 - Le périmètre d'intervention,
 - La nature et la classification des projets ciblés,
 - Les principaux outils financiers et non financiers,
 - Les partenariats clés avec l'écosystème.
- Déterminer les rôles et les responsabilités des acteurs (publics, privés et ONG) par rapport à la performance et/ou la défaillance de ces mécanismes de financement.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Proposer des ajustements pour améliorer l'efficacité des mécanismes existants en Mauritanie pour le financement de l'économie numérique ;
- Proposer des recommandations pour inciter les structures de financement nationales à réserver un pourcentage de leurs fonds (à définir) pour des projets dans le domaine du numérique ;
- Présenter une démarche logique et pratique pour la mise en œuvre de ces ajustements.

2. Phase 2 : Assistance à la mise en place d'un fonds spécial dédié à l'innovation

Cette phase consiste à assister le Ministère en charge du numérique à mettre en place un nouvel outil de financement à même de fertiliser les mécanismes de financement et à dynamiser l'exploitation des fonds disponibles. Cette phase est composée de deux étapes, à savoir :

Étape 1 : Conception d'un fonds spécial pour le financement de l'innovation

Sur la base des meilleurs pratiques des pays du benchmarking :

- Définir et concevoir un fonds spécial pour le financement de l'innovation (fonds ou fonds de fonds) ;

- Définir les dispositifs d'interventions du fonds d'innovation intégrant éventuellement :
 - des aides à l'innovation : subventions, avances remboursables, prêts à taux zéro...,
 - des crédits aménagés,
 - des garanties,
 - des fonds propres : prêts d'honneur, fonds de (pré)amorçage, capital-risque ...
 - une action systémique en fonds de fonds.
- Proposer un modèle économique du Fonds d'innovation :
 - Projection en volume et en montant,
 - Source et processus d'alimentation du Fonds et de décaissement,
 - Risque potentiel.

Étape 2 : Assistance à la mise en œuvre

- Identifier les premières sources de financement du Fonds d'Innovation, en vue de son expérimentation ;
- Organiser et animer des sessions de négociation avec les potentiels contributeurs au fonds afin d'évaluer leurs intérêts et leurs supports de l'initiative ;
- Proposer un Macroprocess organisationnel et processus front-to-back :
 - Modèle de gouvernance et de gestion de fonds,
 - Structuration juridique et pérennisation,
- Établir les Fiches produits synthétiques des dispositifs financiers : bénéficiaires, nature des projets de financement, dépenses éligibles, montant du financement et conditions financières ;
- Proposer un processus d'évaluation des projets innovants :
 - Formulaire de demande,
 - Critères d'éligibilité, méthodologie d'évaluation et comités.
- Concevoir un plan de lancement expérimental avant déploiement.

Chaque phase de la mission sera clôturée par une présentation de ses résultats dans **le cadre d'un atelier** qui regroupe l'ensemble des intervenants dans ce sujet.

V. Calendrier d'exécution et remise des rapports

L'exécution de la présente mission s'étale sur une période de quatre mois sans compter les délais de validation des rapports

Les délais d'exécution de chaque phase sont comme suit :

Numéro	Calendrier	Livrable
0	Démarrage de la mission + 1 semaine	Rapport de lancement incluant une planification précise de la mission avec les jalons
1	Démarrage de la mission + 3 semaines	Livrable 1 : rapport sur l'analyse de la situation en Mauritanie par rapport au financement du numérique
2	Démarrage de la mission + 6 semaines	Livrable 2 : Rapport de Benchmarking avec les pays choisis
3	Démarrage de la mission + 8 semaines	Livrable 3 : Rapport sur les recommandations et le plan d'action pour leur mise en œuvre
4	Démarrage de la mission + 9 semaines	Livrable 4 : Restitution de l'atelier de présentation phase I
5	Démarrage de la mission + 11 semaines	Livrable 5 : Rapport sur la conception du fonds d'innovation
6	Démarrage de la mission + 14 semaines	Livrable 6 : Rapport sur l'assistance à la mise en œuvre
7	Démarrage de la mission + 15 semaines	Livrable 7 : Restitution de l'atelier de présentation phase II
8	Démarrage de la mission + 16 semaines	Livrable 8 : Rapport final de la mission

VI. PROFIL DE LA FIRME

L'étude sera effectuée par une firme qui dispose de compétences et des ressources pour mener à bien cette étude.

Le cabinet devra avoir une expérience dans la réalisation des études stratégiques dans le domaine du numérique et de l'entrepreneuriat, de l'innovation, et du financement.

Il doit avoir une connaissance de l'environnement des affaires en Mauritanie.

La firme doit :

- Avoir au moins cinq ans d'existence ;
- Avoir au moins deux expériences dans l'exécution des missions semblables de préférence dans des pays africains ou maghrébins ;

La firme devra proposer une équipe pluridisciplinaire d'experts ayant les qualifications avérées en rapport avec les thèmes de la mission et ayant des profils suivants par poste :

Chef de mission

Qualifications et expériences

- Être titulaire d'un diplôme supérieur en gestion, administration des affaires, finance, économie ou diplôme apparenté (BAC+5) ;
- Avoir capitalisé au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans son domaine ;
- Avoir capitalisé au moins 5 ans d'expérience internationale dans la coordination ou la gestion des programmes et projets intervenant dans le domaine des finances ;
- Avoir une expérience confirmée dans la réalisation des diagnostics et d'analyse des mécanismes de financement des PME/startups ;
- Avoir monté au moins un fonds pour le financement d'entreprises/startups ;

- Avoir une bonne maîtrise du français écrit et orale.

Expert en économie numérique

Qualifications et expériences :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur en informatique, télécom, économie numérique ou diplôme apparenté (BAC+5) ;
- Avoir capitalisé au moins 8 ans d'expérience professionnelle dans son domaine ;
- Avoir capitalisé au moins 5 ans d'expériences internationales dans la définition ou le suivi de la politique publique dans le domaine de l'économie numérique ;
- Avoir une connaissance avérée de l'écosystème d'innovation numérique en Mauritanie ;
- Avoir une connaissance confirmée des modèles économiques du secteur du numérique ;
- Avoir une bonne maîtrise du français écrit et orale.

Expert juridique

Qualification et expériences :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur en droit ou équivalent avec une spécialisation en droit du numérique (BAC+5 au moins) ;
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans l'élaboration des règles juridiques applicables dans le secteur du numérique et/ou des finances ;
- Posséder une expérience professionnelle spécifique en matière de création de fonds spéciaux ;
- Avoir une excellente connaissance du cadre politique, social et juridique dans le secteur du numérique en Mauritanie ;
- Posséder une expérience internationale dans la conduite des projets de transformation digitale.
- Avoir une bonne maîtrise du français écrit et orale.

VII. DURÉE DE LA MISSION

La durée totale de la mission est de 16 semaines à partir de la date de signature du contrat.

VIII. CRITÈRE D'ÉVALUATION

A. Évaluation des offres

L'évaluation se fera sur la base de la qualification des consultants.

B. Critères d'évaluation des offres techniques

La sous-commission d'analyse évaluera les candidatures suivant les critères ci-après :

	Critères d'évaluation	Notation
1	Expertise du bureau d'étude	
1.1	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir au moins cinq ans d'existence (20 points) - Avoir au moins deux expériences dans l'exécution des missions semblables de préférence dans des pays subsahariens ou maghrébins (30 points) 	50
2	Qualification du personnel	
2.1	<i>Qualifications et expériences du chef de mission</i> <ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire d'un diplôme supérieur en gestion, administration des affaires, finance, économie ou diplôme apparenté (BAC+5) - Avoir capitalisé au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans son domaine 	20

	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir capitalisé au moins 5 ans d'expérience internationale dans la coordination ou la gestion des programmes et projets intervenant dans le domaine des finances - Avoir une expérience confirmée dans la réalisation des diagnostics et d'analyse des mécanismes de financement des PME/startups - Avoir monté au moins un fonds pour le financement d'entreprises /startups 	
3.2	<p><i>Qualifications et expériences de l'expert en économie numérique :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire d'un diplôme supérieur en informatique, télécom, économie numérique ou diplôme apparenté (BAC+5) - Avoir capitalisé au moins 8 ans d'expérience professionnelle dans son domaine - Avoir capitalisé au moins 5 ans d'expérience internationale dans la définition ou le suivi de la politique publique dans le domaine de l'économie numérique - Avoir une connaissance avérée de l'écosystème d'innovation numérique en Mauritanie - Avoir une connaissance confirmée des modèles économiques du secteur du numérique 	15
3.3	<p><i>Qualification et expériences de l'expert juridique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire d'un diplôme supérieur en droit ou équivalent avec une spécialisation en droit du numérique (BAC+5 au moins) - Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans l'élaboration des règles juridiques applicables dans le secteur du numérique et/ou des finances - Posséder une expérience professionnelle spécifique en matière de création de fonds spéciaux - Avoir une excellente connaissance du cadre politique, social et juridique dans le secteur du numérique en Mauritanie - Posséder une expérience internationale dans la conduite des projets de transformation digitale 	15
	Total	100

Seul le candidat ayant obtenu au moins 70 points sur 100 et classé premier sera invité à présenter une offre technique et financière pour la négociation du marché.